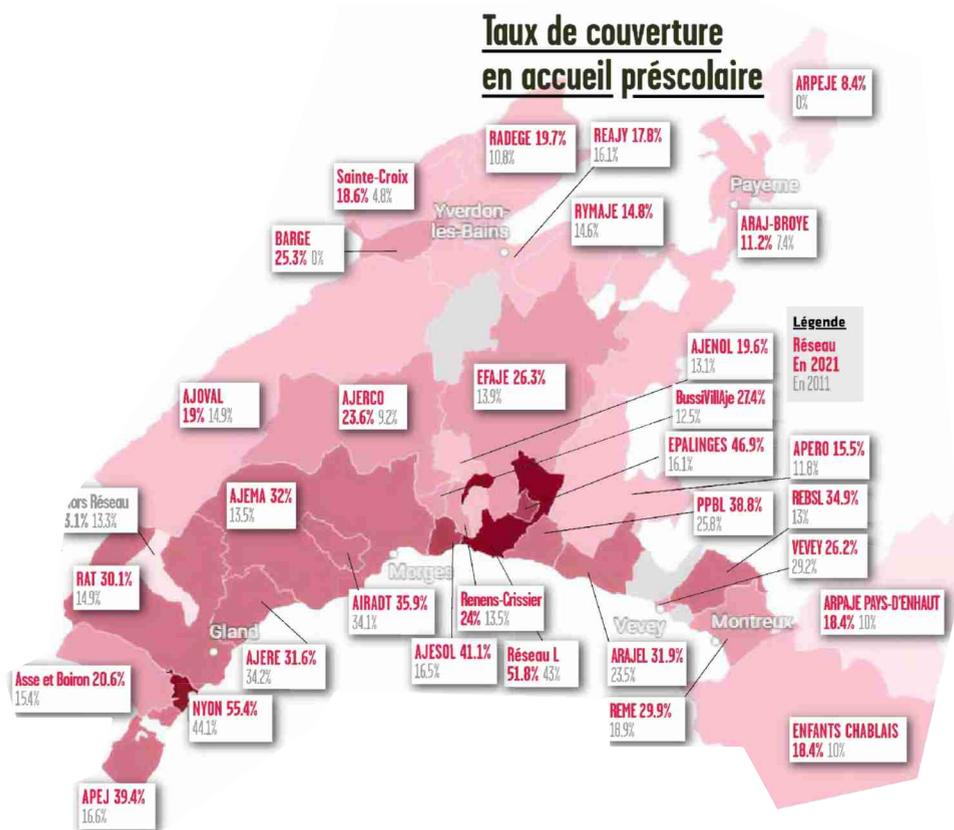


Pourquoi les places de crèche manquent sur La Côte

ÉDUCATION | Les listes d'attente pour les crèches s'allongent. Et pourtant, en 10 ans, la région de La Côte a connu une importante progression de son offre en matière d'accueil de jour des enfants. Pourquoi cela ne suffit-il pas? Analyse.



Trouver une place en crèche pour son enfant est un vrai parcours du combattant pour les jeunes parents qui prévoient leur retour au travail. Sur La Côte, un manque criant se fait toujours sentir dans le secteur de l'accueil de jour.

Pourtant, en 10 ans, tous les réseaux d'accueil de jour de la région ont connu une importante progression du nombre de places, notamment en accueil préscolaire collectif.

L'AJEMA, réseau de Morges et du Pied du Jura, a plus que doublé sa capacité. Entre 2011 et 2021, il passe de 214 à 438 places. Entre le 1er août 2023 et le 1er janvier 2024, elle va ouvrir 127 nouvelles places de crèche. Mais elle comptait toujours 453 demandes en attente au 18 août 2023, en excluant les bébés à naître et les entrées souhaitées en 2024.

Le Réseau d'accueil des Tolebrones (RAT) proposait 155 places en 2011, et s'approche aujourd'hui des 500 places. Ce réseau qui s'étend de Gland à Saint-Cergue en passant par Saint-George vient de réaliser le tour de force d'ouvrir deux structures de 88 et 44 places. Cela lui permet d'absorber une partie, mais une partie seulement, de la liste d'attente. Car celle-ci faisait état de quelque 200 enfants entre 0 et 4 ans à placer durant l'année 2023.

L'effet covid

Il faut dire d'abord que les listes d'attente ont flambé en

2021. Ceci notamment en conséquence de la période de post-covid, qui a connu la plus grande natalité depuis 1972. «Suite à cela, nous avons reçu énormément de demandes et avons été pris au dépourvu», reconnaît Marco Baiguini, secrétaire général du RAT.

Cet événement ponctuel n'a fait que précipiter un manque de places déjà criant. Pour tenter d'éponger ce retard, les structures croissent à vitesse grand V à travers tout le canton. En un peu plus de 10 ans, Vaud est même devenu le deuxième plus performant en Suisse en matière d'offre d'accueil de jour des enfants.

Son secret? Un système de financement public-privé unique, dans lequel les employeurs contribuent aux subventions à hauteur de 45% (52,4 millions en 2021). Et

pourtant, cela ne suffit pas: les parents galèrent toujours autant à trouver un système de garde pour leurs enfants.

Plusieurs facteurs ont été identifiés pour expliquer ce manque de place. Le premier est la difficulté pour trouver des locaux dans lesquels installer des crèches, en particulier dans une région très densément peuplée.

Lors de la création d'une crèche garderie, il y a de nombreuses contraintes liées aux normes à respecter. Il

faut des espaces extérieurs, suffisamment de toilettes et de mètres carrés par enfant. Si des travaux d'aménagement sont nécessaires, ils doivent représenter un

coût raisonnable. Les locaux doivent être accessibles par la route ou les transports publics», liste Regula Zellweger, présidente du comité de direction du RAT.

Ce groupement a par exemple dû abandonner un projet proche d'un champ, à cause des craintes liées aux produits de traitement des cultures, ainsi qu'un autre en bord de route cantonale, dont l'accès en voiture était trop périlleux.

Le coût ou l'ampleur de certains projets suscitent parfois aussi des réflexions des instances politiques qui subventionnent l'accueil de jour des enfants.

Les moyens financiers à disposition des réseaux sont un enjeu important, tout comme la volonté politique de créer davantage de places.

La population augmente plus vite que les structures

Autre facteur qui provoque une demande de places très importante: la croissance démographique. Par sa prospérité économique, Vaud crée des emplois et attire des rési-

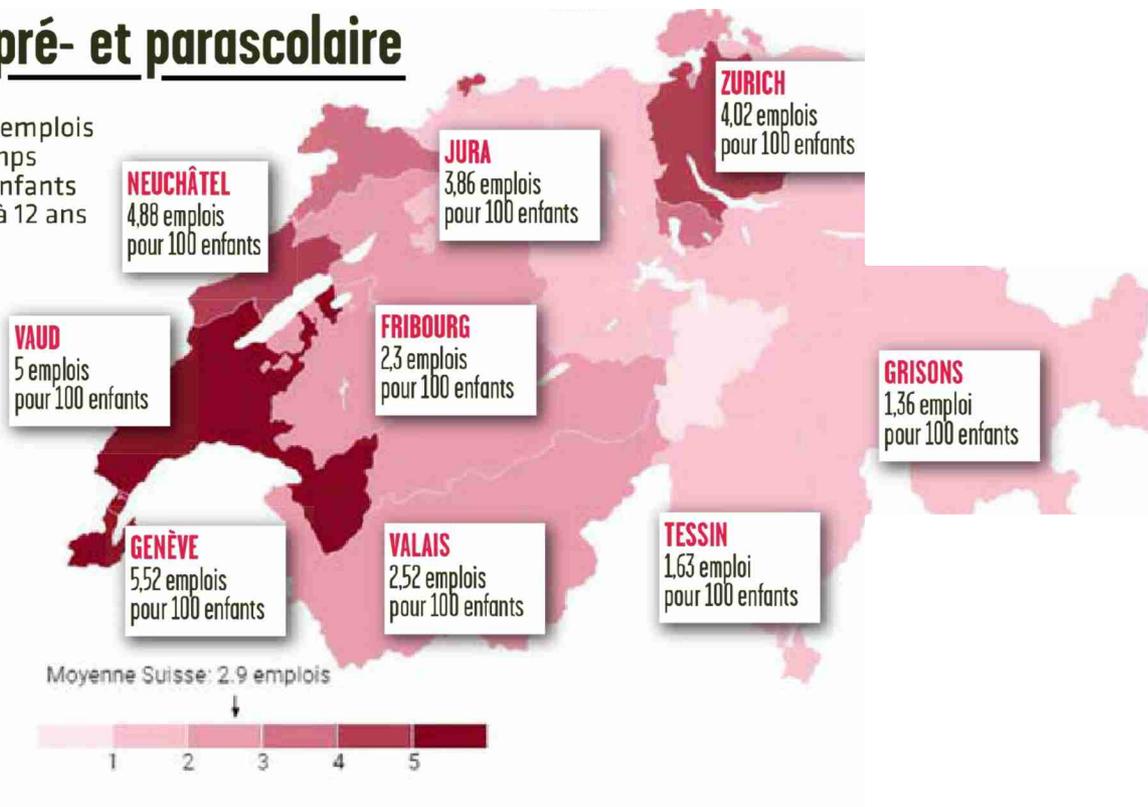
dents. Par conséquent, la population d'enfants augmente, plus vite que les crèches ne sont édifiées.

On le constate au taux de

couverture, soit le nombre de places proposées par rapport à la population totale d'enfants de 0 à 4 ans. Il s'agit d'un indicateur plus fiable que le nombre de places seul, puisqu'il prend en compte l'augmentation de la population.

Offre pré- et parascolaire

Nombre d'emplois à plein temps pour 100 enfants âgés de 0 à 12 ans en 2020.





Trouver une place de crèche pour son jeune enfant est un véritable défi pour les parents vivant sur La Côte (image d'illustration).
ARCHIVES SIGFREDDO HARD

Pour le RAT par exemple, le taux de couverture est passé de 15% à 30% en 10 ans. A Nyon, le taux de couverture était de 44% en 2011, et est monté à 55,4%. Selon les «Objectifs de Barcelone», fixé par le Conseil européen en 2002, il faut un taux de couverture de 33% des enfants de moins de trois ans pour parvenir à l'égalité des chances en matière d'emploi entre les femmes et les hommes. Vaud est donc en bonne voie. Mais ce taux de couverture reste un indicateur relatif. A Nyon, qui l'a largement dépassé, on ne compte pas s'arrêter là. «Le taux de couverture ne dit pas tout, nous nous basons sur

les besoins de notre population», indique Stéphanie Schmutz, municipale à Nyon. Même ainsi, à Nyon comme ailleurs, une structure d'accueil qui ouvre se remplit très rapidement, notamment ses places pour les bébés, et ne soulage que peu les listes d'attente. «Malgré tous les investissements consentis, les réseaux ne parviennent que rarement à compenser la hausse de la démographie. Seulement à l'absorber un peu. Pourtant, les communes ne manquent pas de bonne volonté, voire d'ambition», relève Sylvie Lacoste, directrice de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants

(FAJE), chargée de gérer la distribution des subventions nécessaires au fonctionnement des crèches.

En termes de volonté politique, Stéphanie Schmutz note une transformation des mentalités. «Au début, quand nous propositions un préavis pour l'accueil de jour à Nyon, nous n'étions jamais sûrs qu'il passerait. Aujourd'hui, le sujet est bien plus largement soutenu, par tous les partis. Tout le monde connaît quelqu'un qui cherche une place...», analyse-t-elle.

Des parents sans famille sur qui compter

Par ailleurs, de nombreux pa-

rents vaudois, et en particulier sur La Côte, n'ont pas de famille qui vit près d'eux à qui confier leur progéniture. «Quand on déménage, les grands-parents ne peuvent plus jouer leur rôle de garde. Le développement de solutions institutionnelles en matière de garde répond aussi aux conséquences de ce phénomène sociogéographique», analyse Nicolas Babey, professeur et doyen de l'Institut du management des villes et du territoire à la Haute école de gestion Arc.

Les places en crèches se trouvent principalement sur l'arc lémanique et dans les villes. Rien de surprenant aux yeux de Nicolas Babey. «Comme partout en Suisse, l'offre se trouve là où il y a le plus de population

Au début, quand nous proposons un préavis pour l'accueil de jour à Nyon, nous n'étions jamais sûrs qu'il passerait. Aujourd'hui, le sujet est bien plus largement soutenu, par tous les partis.

STÉPHANIE SCHMUTZ
MUNICIPALE À NYON

et le plus d'emplois. A l'instar de l'arc lémanique, c'est donc dans les régions fortement urbanisées qu'il y aura la plus grande couverture en termes de crèches et d'accueil parascolaire», note-t-il.

Enfin, une autre raison de cette course à la place est le temps de travail des femmes. Elles sont maintenant beaucoup plus nombreuses à occuper des taux plus hauts, entre 50% et 90%.

Une hausse qui aurait pu être compensée par une baisse de taux de travail chez les hommes, mais ce n'est pas le cas: le nombre de pères qui font ce choix-là reste marginal.

Il faut le rappeler, c'est bien là l'origine de la loi sur l'accueil de jour, telle qu'elle a été élaborée en 2006: permettre aux parents, et notamment aux mères, de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, et ainsi encourager une égalité homme-femme.

Mais pour l'heure, de nombreux parents se retrouvent en rade. «Si le parent est inscrit sur la liste d'attente, c'est déjà trop tard, car ouvrir une structure prend plusieurs années. C'est qu'il y a eu un souci dans la politique d'anticipation ou des obstacles dans l'aboutissement d'un projet», reconnaît Sylvie Lacoste.

Pour les parents, avoir une place lorsqu'ils en ont besoin est un service qu'ils imputent à la collectivité. Sylvie Lacoste rappelle toutefois que selon la Loi sur l'accueil de jour, la commune n'est pas tenue de fournir une place, mais plutôt, et la nuance est importante, de «tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places». Comprenez: les réseaux doivent tout mettre en œuvre pour créer des places, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Les listes d'attente sont toutefois à relativiser. «Certaines personnes sont inscrites alors que la maman n'est même pas encore enceinte. Certaines oublient de se désinscrire, d'au-

tres changent d'avis lorsque le bébé naît», commente Regula Zellweger. Une difficulté de plus dans la prévision.

Prévoir mieux et plus finement

Pour ne pas se reposer uniquement sur cette donnée mouvante, la FAJE mise énormément sur une solution: les modèles prévisionnels.

Une nouvelle étude devrait d'ailleurs sortir prochainement. Chaque réseau recevra sa fiche personnalisée détaillant différents aspects comme la typologie des ménages qui composent son réseau, pour leur permettre d'envisager le futur.

Pour l'heure, la directrice s'inquiète de voir un mouvement d'«émiettement» des réseaux. Les grandes organisations, par-

mi lesquelles le Réseau des Töblerones, sont régulièrement critiquées pour leurs coûts de gestion. «C'est une mutualisation des coûts, défend Sylvie Lacoste. Plus les réseaux se multiplient, plus cela coûtera cher...»

Elle attire aussi l'attention sur les «frontières virtuelles» que constituent les réseaux. «Renens et Bussigny sont par exemple voisines, mais ne font pas partie du même réseau. Nous encourageons les réseaux à établir des conventions, afin que les parents ne redescendent pas tout en bas de la liste d'attente s'ils déménagent».

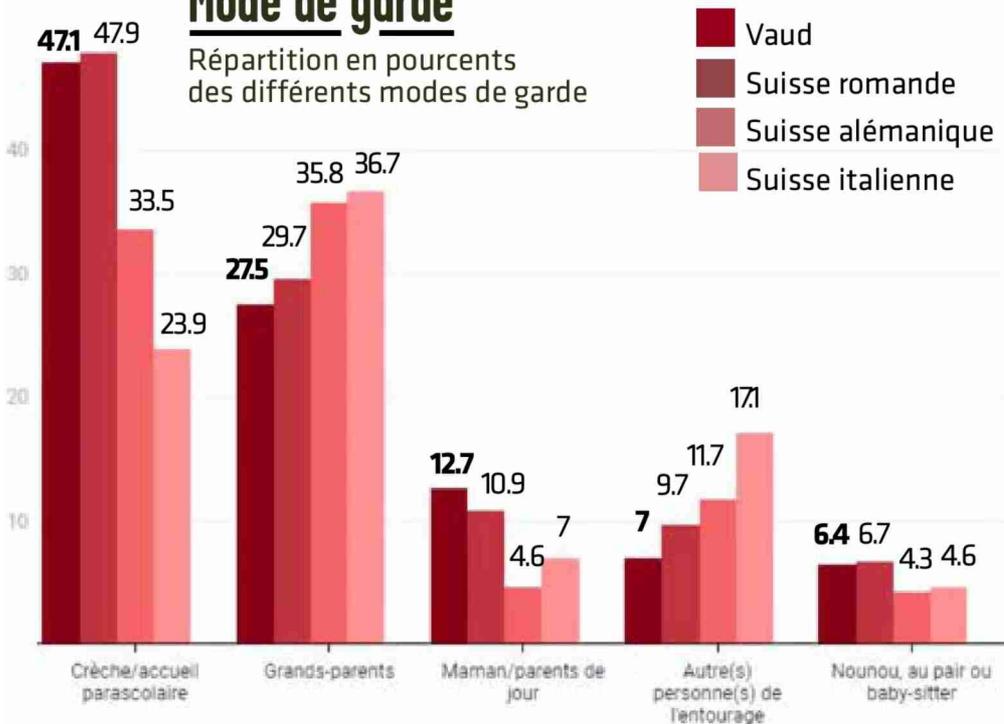
Quinze ans. Quinze ans à peine que les parents peuvent compter sur un soutien institutionnel pour concilier vie privée et

familiale.

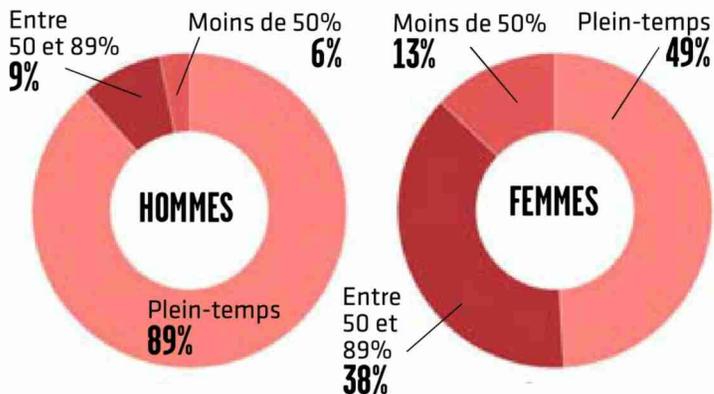
Un système encore jeune, qui a démontré la nécessité de son existence, et qui doit continuer de faire ses preuves.

Mode de garde

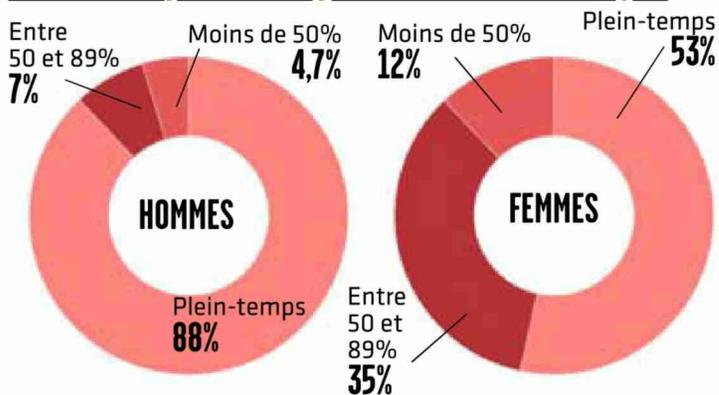
Répartition en pourcents des différents modes de garde



Taux d'occupation des personnes actives à Morges



Taux d'occupation des personnes actives à Nyon



Les «mamans de jour», pour une nécessaire flexibilité

Les acteurs de l'accueil de jour dans le canton se sont donné une mission: promouvoir et revaloriser le travail des «mamans de jour», de leur nom technique «accueillantes en milieu familial». Car leur nombre baisse inexorablement depuis 10 ans dans tout le canton. Elles sont pourtant un maillon essentiel du système. «Leurs horaires plus flexibles que ceux des accueils collectifs soulagent certains parents», relève Sylvie Lacoste. Des démarches ont été entreprises pour leur octroyer davantage de subventions, ainsi qu'une meilleure certification. Une campagne de communication est également prévue. Dans les réseaux, on s'active aussi. A titre d'exemple, les 100 accueillantes en milieu familial de l'AJEMA (Morges et région) bénéficient dès le début de ce mois d'août de l'introduction d'un 13e salaire.

Des politiques tarifaires complexes

Après avoir trouvé une place, un autre enjeu se présente, celui du prix de la garde de l'enfant.

Chaque réseau possède sa propre politique tarifaire et fait son propre calcul en fonction du revenu des parents et de ses coûts d'exploitation.

«Cela fait sens que les réseaux aient cette liberté, car chaque région a une réalité différente. Des locaux n'ont pas le même prix sur La Côte ou à la Vallée de Joux», appuie Sylvie Lacoste. La directrice de la FAJE tente toutefois de sensibiliser les réseaux à rendre l'information du coût la plus accessible possible pour les parents.